



PROCÈS-VERBAL DES ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE MEMBRES SUPPLÉANTS 1ER TOUR

Chaque collège électoral doit faire l'objet d'un procès-verbal distinct. L'employeur doit transmettre ce document dans les 15 jours à l'issue de l'élection en le numérisant et en le téléversant via l'outil de saisie d'une élection : www.elections-professionnelles.travail.gouv.fr. Une copie du PV doit être remise à chaque syndicat ayant présenté une liste et/ou ayant participé à la négociation du protocole d'accord préélectoral.



INFORMATIONS SUR L'ÉTABLISSEMENT DANS LEQUEL S'EST DÉROULÉE L'ÉLECTION

Coordonnées de l'établissement :		SIRET des autres établissements concernés par l'élection actuelle : Il n'y a pas d'autre SIRET
SIRET de l'établissement :	43368123600025	
Raison sociale :	NEWLOG	
Adresse :	22 RUE DES GARINNES ZAC CHESNES NORD	
Code postal :	38070 Ville : SAINT QUENTIN FALLAVIER	
Personne à contacter dans l'établissement :		
Nom :	LEGOUBIN	
Prénom :	JULIE	
Fonction :	RESPONSABLE RH	
N° téléphone :	0637563731	
Adresse courriel :	JULIE.LEGOUBIN@SE.COM	

INFORMATIONS SUR L'ÉLECTION

Caractéristiques de l'élection :	
S'agit-il d'une élection partielle :	Non : <input checked="" type="checkbox"/> Oui : <input type="checkbox"/>
Durée du mandat des élus :	4 année(s)
Nombre total de collèges que comporte cette élection CSE :	2
Dates et horaires du scrutin :	
Date d'ouverture :	02/12/2019
Horaires d'ouverture :	09:00
Date de clôture :	02/12/2019
Horaires de clôture :	16:00
Informations sur l'élection précédente :	
Date du précédent scrutin :	02/12/2019
SIRET déclaré lors de la précédente élection professionnelle (si différent de celui mentionné ci-dessus) :	
Cette élection fait-elle suite à une annulation de l'élection précédente :	Non : <input checked="" type="checkbox"/> Oui : <input type="checkbox"/>

COLLÈGE CONCERNÉ PAR LE PROCÈS-VERBAL

Numéro de convention collective (IDCC) : 2221 LA CONVENTION COLLECTIVE DES MENSUELS DES INDUSTRIES DES METAUX DE L'ISERE ET DES HAUTES-ALPES	
Dénomination du collège électoral :	Composition du collège électoral :
Collège unique <input type="checkbox"/>	Ouvriers 1 <input checked="" type="checkbox"/>
1er collège : ouvriers, employés <input checked="" type="checkbox"/>	Employés 2 <input checked="" type="checkbox"/>
2ème collège : techniciens, agents de maîtrise, ingénieurs, cadres <input type="checkbox"/>	Techniciens 3 <input type="checkbox"/>
3ème collège : ingénieurs, cadres <input type="checkbox"/>	Agents de maîtrise 4 <input type="checkbox"/>
Autre collège <input type="checkbox"/>	Ingénieurs 5 <input type="checkbox"/>
	Cadres 6 <input type="checkbox"/>
	Autres 7 <input type="checkbox"/>
Nombre de sièges à pourvoir par le collège : P = 9	Nombre de listes présentées au 1er tour : L = 2

RÉSULTATS DU 1ER TOUR DES ÉLECTIONS

Y a-t-il eu carence dans ce collège ?	Oui : <input type="checkbox"/> Non : <input checked="" type="checkbox"/>
Nombre d'électeurs inscrits	A = 158
Nombre de votants	B = 128
Bulletins blancs ou nuls	C = 17
Suffrages valablement exprimés (B-C)	D = 111
Quorum (A/2)	E = 158 / 2 = 79,00
Le quorum a-t-il été atteint ?	F = Oui : <input checked="" type="checkbox"/> si D est supérieur ou égal à E Non : <input type="checkbox"/> si D est inférieur à E
Quotient électoral (D/P)	G = 111 / 9 = 12,33



43368123600025 - NEWLOG
1er collège - Suppléants 1er tour
Date scrutin : 02/12/2019



Réf. 0we1000000850902

LISTES SYNDICALES										
Les colonnes 1 à 3 sont renseignées même si le quorum n'est pas atteint			Les colonnes 4 à 11 ne sont pas renseignées si le quorum n'est pas atteint							
1	2	3	4	5	6	7	8			11
Nom des syndicats et/ou des listes communes	Nom de l'organisation syndicale d'affiliation, tel que figurant dans le dépôt de la liste des candidatures	Nombre de bulletins valables recueillis par chaque liste (Total=D)	Total des voix recueillies par les candidats de chaque liste (T)	Nombre de candidats présentés par chaque liste (N)	Moyenne des voix des chaque liste (V=T/N)	Nombre de sièges attribués à chaque liste (règle du quotient, K=V/G)	Attribution des sièges restant à pourvoir à la plus forte moyenne suivant le rapport V/K+1			Nombre d'élus par liste
							1er siège	2ème siège	3ème siège	
FO NEWLOG	CGT-FO	90	786	9	87,33	7	10,92			8
UNSA	UNSA	21	189	9	21,00	1	10,50			1

LISTES COMMUNES (ENTENTES SYNDICALES) PRÉSENTES AU 1ER TOUR			
NOM de la liste commune	Noms des syndicats entrant dans cette liste	Noms des organisations syndicales d'affiliation	Répartition des suffrages entre organisation (en %)
Pas de liste commune			

CANDIDATS				
Nom des syndicats et/ou des listes communes	NOMS et PRÉNOMS des candidats groupés par liste	Sexe	Nombre de voix obtenues par chaque candidat	ÉLU.E.S
FO NEWLOG	JDNOUR MOHAMED	H	88	ÉLU
FO NEWLOG	VURGUN MUALLA	F	88	ÉLUE
FO NEWLOG	RUGGERI SIMON	H	87	ÉLU
FO NEWLOG	LEBIHAN ANGELIQUE	F	85	ÉLUE
FO NEWLOG	LEGRAND JEREMY	H	89	ÉLU
FO NEWLOG	LITZLER SANDRINE	F	87	ÉLUE
FO NEWLOG	CLERC GUY	H	89	ÉLU
FO NEWLOG	HAFFAF MALEKA	F	88	ÉLUE
FO NEWLOG	SCIBETTA FABIEN	H	85	
UNSA	DEBAL LYDIE	F	21	
UNSA	FERNANDEZ CHRISTIAN	H	21	ÉLU
UNSA	DUCHANAUD VIRGINIE	F	21	
UNSA	MARGUERITE ANTHONY	H	21	
UNSA	BERAUD GHISLAINE	F	21	
UNSA	GEA OLIVIER	H	21	
UNSA	PROISY CAROLINE	F	21	
UNSA	MAGALHAES CHRISTOPHE	H	21	
UNSA	DEMAILLY PATRICIA	F	21	

MEMBRES DU BUREAU DE VOTE (Signature obligatoire de chacun des membres du bureau de vote)	
NOM et PRÉNOM	Signature
EL MAILE MOHAMED	
CHAMPIER HADELINE	

DÉLÉGUÉS DE LISTE		
NOM et PRÉNOM	Organisation syndicale	Signature
PACHECO VILMA	FO	
DEBAL LYDIE	UNSA	



43368123600025 - NEWLOG
1er collège - Suppléants 1er tour
Date scrutin : 02/12/2019

Réf. Owe1000000850903



Réserves émises sur le scrutin :

